



CM du 29.04.24 Point 9.1

Résolution : Promouvoir auprès des propriétaires et promoteurs de la Ville du Grand-Saconnex l'implantation d'un concierge dans les immeubles afin d'assurer un rôle social et de relais

Il est devenu apparent, au fil du temps, que l'externalisation des services de conciergerie à des sociétés externes ne répond pas de manière optimale aux besoins des habitants. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de réévaluer cette pratique et envisager le retour à l'emploi de concierges résidents au sein des immeubles situés sur le territoire de la Commune du Grand-Saconnex.

Les nombreux avantages qu'un concierge résident apporte :

1. Présence constante et réactive

Contrairement aux sociétés de nettoyage externes, un concierge résident est disponible sur place en permanence. Cette présence accrue favorise la réactivité en cas d'urgence, de situations imprévues ou de demandes spécifiques des habitants.

2. Connaissance approfondie des besoins locaux

En vivant sur place, un concierge développe une connaissance approfondie des particularités de son immeuble et des besoins spécifiques de ses habitants. Cela lui permet d'adapter ses services de manière personnalisée et efficace.

3. Favorisation du lien social

Le concierge résident devient souvent un élément central de la vie communautaire et du vivre ensemble. Il facilite les échanges entre les résidents, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et crée un environnement convivial et sécuritaire.

4. Amélioration de la sécurité

Le concierge, par sa présence, agit également favorablement sur le sentiment de sécurité des habitants. Ceux-ci peuvent lui signaler d'éventuels comportements suspects, des portes laissées ouvertes, etc. A son tour, le concierge pourra solliciter les autorités compétentes.

5. Polyvalence des tâches

En plus du nettoyage, un concierge résident peut être formé pour effectuer diverses tâches d'entretien, de maintenance et de gestion des espaces communs. Cette polyvalence permet d'optimiser les ressources et d'assurer une meilleure prise en charge globale de l'immeuble.

6. Économie à long terme

Bien que l'embauche initiale d'un concierge résident puisse représenter un investissement supplémentaire, à long terme, cette solution peut s'avérer plus efficace que de faire appel à des sociétés de nettoyage externes, notamment en réduisant les coûts liés à la gestion des contrats et à la supervision des prestataires externes.



En prenant en considération ces différents points, le retour à l'emploi de concierges résidents serait bénéfique tant pour les habitants que pour la gestion globale des immeubles.

L'étude de cette proposition et l'engagement du dialogue avec les habitants concernés pourraient aboutir à trouver la meilleure solution pour répondre aux besoins.

La commune du Grand-Saconnex recommande aux propriétaires et régies d'engager des concierges résidents pour la gestion de leurs immeubles, et conditionnera ses préavis en matière d'autorisation de construire à l'engagement des acteurs du secteur à respecter cela.

Michel POMATTO
Maire

Copies : Conseil municipal de la ville du Grand-Saconnex
Office des autorisations de construire du Département du Territoire du canton de Genève
Propriétaires et promoteurs du Grand-Saconnex
Association des communes genevoises